**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 41 (1994)

Heft: 9

Werbung

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

création d'un bac de rétention), son soutien aura été important pour la population, et sa contribution importante pour la réussite de l'opération.

La protection civile a, de surcroît, mis du matériel à disposition de tous les intervenants, tels que des masques de protection, des couvertures, etc.

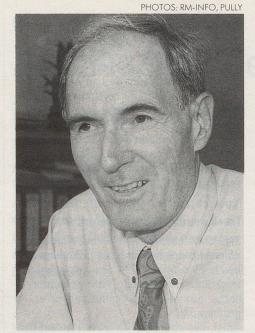
### De nombreux enseignements

Cet engagement a montré que le recrutement de volontaires pour le plan catastrophe doit être intensifié. Jean-Claude Siggen pense même qu'il faudrait tripler l'effectif actuel de 200 personnes. C'est le seul moyen de faire face, en tout temps, à n'importe quelle situation.

Il est vrai aussi que dans un tel contexte, il faut pouvoir mobiliser suffisamment de monde et ne pas attendre que la fatigue se manifeste pour relever les gens, pense encore Siggen.

A terme, la protection civile lausannoise devrait pouvoir non seulement héberger, mais nourrir, dans un temps relativement court, non seulement une population déplacée, mais encore d'autres partenaires. Les installations existent, souligne Siggen, c'est le personnel de cuisine qui manque. Si l'on fait abstraction des liaisons téléphoniques par le biais du réseau PTT ou celui propre à la PCi, il faut bien convenir que le trafic radio, pourtant indispensable, n'est pas à la hauteur. Pour Jean-Claude Siggen, il n'est pas tout à fait normal que le personnel envoyé dans certaines zones de la ville, soit dans l'obligation de communiquer des renseignements importants en utilisant les cabines téléphoniques. «La topographie particulière de Lausanne», ren-

chérit Siggen, «fait que le trafic radio est



Jean-Claude Siggen: «... tous savaient qu'un gros pépin pouvait survenir...»

perturbé par des zones d'ombre très importante, et que les SE 125 utilisé par la PCi ne sont plus à la hauteur d'un engagement moderne, nécessitant des réactions souvent rapides. On est souvent contraint d'opérer des changements de mission pour des véhicules qui sont déjà en train de faire mouvement. Il est particulièrement irritant de ne pouvoir les atteindre, tout comme ceux-ci devraient pouvoir communiquer également avec le service du feu et la police. Cette perte de temps pourrait avoir de graves conséquences.» C'est d'ailleurs aussi la raison pour laquelle la protection civile envisage le rachat des appareils de la police qui, s'ils sont performants pour les besoins de la PCi, ne répondent plus à certains critères propres à la police lausannoise. Des améliorations devraient déjà être opérationnelles dès fin août 1994.

#### La collaboration est indispensable

Pour Jean-Claude Siggen, il ne fait aucun doute que la collaboration avec le service du feu et celui de la police ne soit une nécessité absolue, mais elle doit être exercée le plus souvent possible.

«Mieux se connaître, mieux comprendre les mécanismes d'interventions de chacun est profitable à tous égards. Pour la protection civile, et selon la planification prévue avant l'accident du 29 juin, nous espérons pouvoir participer à de tels exercices communs en 1995.»

## Parlons gros sous

Cet accident aura coûté quelque deux millions de francs, entièrement pris en charge par les CFF

Le service du feu aura facturé quelque six à sept cent mille francs, la police a une facture d'environ cinq cent soixante mille francs, uniquement d'ailleurs pour les heures supplémentaires du personnel engagé. Le solde provient de la protection civile communale et cantonale, des corps de pompiers communaux. Par exemple, la seule subsistance aura coûté plus de cent vingt mille francs, sans compter les boissons bues dans le terrain.

Enfin, soulignons le fait que la Maison Henniez, après avoir pris connaissance de l'accident a, le matin même, mis un camion d'eau minérale à disposition, sans facturation.



